

1- liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)

<u>MANDATS</u>
Echevin
Administrateur IRIS-Faitière
Président Hôpitaux Iris Sud
Président CEMOME ASBL
Président Rencontres Saint-Gilloises ASBL
Administrateur Brulocalis
Administrateur CEPEONS
Administrateur Institut Decroly
Administrateur Copaloc CPMS
Administrateur Copaloc Enseignement
<u>FONCTIONS</u>
<u>FONCTIONS DERIVEES</u>

2- Rémunérations et avantages de toute nature qui découlent des mandats visés aux tirets 1er à 5 et 7 de l'article 3 §1er, alinea 2 des fonctions dérivées des mandats visés au 6ème tiret de l'article 3 § 1er alinea 2

<u>REMUNERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevin (brut par an)	47.026,80 €
Administrateur Iris Faitière (brut par an)	1.092,00 €
Président hôpitaux Iris Sud (brut par an)	6.781,44 €
Président CEMOME ASBL	- €
Président Rencontres Saint-Gilloises ASBL	- €
Administrateur Brulocalis	- €
Administrateur CEPEONS	- €
Administrateur Institut Decroly	- €
Administrateur Copaloc CPMS	- €
Administrateur Copaloc Enseignement	- €
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	<u>MONTANTS</u>
frais téléphonique	600 €

3- liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE
Collaborateur au Groupe Parlementaire PS

4- Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3 §1er et les rémunérations perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration.

REMUNERATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS
Collaborateur au Groupe Parlementaire PS	de 1001 à 5000 euros bruts par mois

REMUNERATIONS EXERCICE ACTIVITES littera b)	MONTANTS
Pas de rémunération	